

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 471

Artikel: Aide au développement : oui massif et ambiguïtés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aide au développement : oui massif et ambiguïtés

L'acceptation massive, par le Conseil national, d'un crédit de 200 millions au titre de l'aide au développement économique et commercial ne doit pas faire illusion : la longueur du débat — malgré les sommes relativement peu importantes en jeu — qui a précédé la décision montre à l'évidence que la chose n'allait pas de soi. Nous ne pensons pas ici aux nationalistes de Schwarzenbach, ralliés une fois de plus par Otto Fischer, et qui refusent d'entrer en matière sur l'aide au développement, mais aux nombreuses interventions parlementaires critiques à l'égard du projet, des réticences partielles masquant souvent une opposition de fond, générale.

Certes, l'initiative n'est pas nette, et elle apparaît avant tout comme une manière d'encourager les exportateurs helvétiques : seuls dix millions sont destinés à favoriser les exportations du tiers-monde, alors que la balance commerciale de cette partie de la planète est très nettement déficitaire, comme il n'est plus besoin de le rappeler.

Certes, il n'y a aucune honte à poursuivre des expériences commerciales avec les pays sous-développés, comme l'ont dit les députés bourgeois. Reste à savoir si les partenaires peuvent trouver également leur compte à ces échanges, et si les biens que nous pouvons fournir aux pays en question sont capables de contribuer à leur libération économique et sociale !

En fait, fondamentalement, c'est, en la matière, la philosophie de base du Conseil fédéral qui est inacceptable. On feint de croire que, pour ce qui touche au commerce, les intérêts des uns et des autres sont communs ; ce qui revient à dire, surtout, que les intérêts du tiers-monde correspondent aux nôtres, et qu'en conséquence, nous n'avons pas à nous interroger sur la légitimité de nos "actions"...

Nous savons maintenant que cet optimisme bœuf n'est plus de mise et qu'une bonne partie de notre "bien-être" tient au "mal-être" d'autres régions du monde.

Très symboliquement, un député a obtenu que ce crédit soit utilisé en conformité avec l'article 5 de la loi sur la coopération au développement, à savoir destiné en priorité aux pays les plus pauvres. L'administration jugera...

Voilà un sujet délicat, où prédomine dans de larges milieux, une réflexion en termes de charité, qui manifeste l'ambiguïté des pouvoirs publics encore trop souvent courroie de transmission des milieux économiques ; il faut donc souligner le travail de longue haleine mené par des organisations "spécialisées", dont la Déclaration de Berne, pour mettre en lumière la nature de nos rapports avec le tiers-monde et pour tenter de les modifier. Le débat sur les

200 millions pour la coopération économique et commerciale portait déjà les traces de ces efforts.

PS- Dans la droite ligne des efforts de mise à jour indispensables de nos relations avec le tiers-monde, à noter l'organisation, les 20, 21 et 22 octobre prochains, d'un "symposium de la solidarité" (né de la protestation publique organisée en 1977 à Montreux dans le cadre du premier "symposium latino-américain européen pour la coopération économique") ; des thèmes : "les investissements des multinationales dans les pays du tiers-monde servent-ils à satisfaire les besoins réels des populations concernées ? à quels critères répondent les placements de capitaux et les prêts accordés par les grandes banques helvétiques ? que disent sur place ceux et celles qui résistent à l'oppression de leur pays, au pillage de ses richesses, et à l'exploitation de sa force de travail ?".

Télévision : les portes s'entrouvrent

Des Jurassiens du Nord ont accusé la télévision d'avoir fixé des images de violence, des Jurassiens du Sud d'avoir favorisé les séparatistes. Des milieux économiques dénoncent des émissions jugées tendancieuses, des milieux politiques soupçonnent la SSR d'avoir truqué ses comptes. Difficultés économiques et financières, problèmes scolaires de certains enfants, dénatalité, divorce, violence, la "télé" est devenu le grand bouc émissaire.

Une association "pour une libre information" invite même la population, en Suisse romande et en Suisse alémanique, à multiplier les prises de position. Car la concession de la SSR arrivant à échéance le 31 décembre 1979, elle ne peut être dénoncée que jusqu'au 31 décembre 1978. Au-delà des mots "objectivité" et "influence", des pouvoirs et des contre-pouvoirs, c'est le monopole de la SSR qui est mis en question.

Il faut dans ces conditions saluer l'initiative de l'Institut National Genevois qui organise, avec le concours de la RTSR, une quinzaine de la télévision(1). Du 9 au 22 octobre (l'entreprise est en cours), chaque soir de la semaine, des conférences avec débat auront lieu à la salle des Casemates (Musée d'Art et d'Histoire). En prime, une exposition rétrospective, avec appareils, photos et diffusion d'émissions de l'époque dans les locaux de l'Institut.

Et fin du fin, le public et les écoles pourront visiter un car de reportage couleur stationné sur la promenade du Pin, suivre le jeu "A vos lettres" retransmis en circuit fermé. Enfin l'Union européenne de radiodiffusion ouvre ses portes le samedi 14 octobre et offre aux visiteurs la possibilité de voir la diffusion internationale des sujets d'actualité sur le réseau interne de l'Eurovision.

1) Le programme complet de toutes les manifestations peut être obtenu auprès de l'Institut national genevois, promenade du Pin 1, Genève.